



### Objectif du challenge AT COTA:

L'objectif de ce challenge annuel des COTA (châteaux) français et de l'outre-mer est de concourir à faire connaître un de nos plus beaux patrimoines, de créer de l'animation sur nos bandes, et d'offrir aux opérateurs la possibilité d'obtenir des Awards COTA France dans le temps (Bronze, Argent, Or, Platine).

Ce challenge annuel est organisé et souhaité dans « l'AT Spirit », en donnant la possibilité au plus grand nombre d'opérateurs de contacter les châteaux sur l'air. En effet, le but de ce « programme » est d'activer pour le plus grand nombre et non pas de réaliser une « course » à l'activation. Ainsi il est préférable de réaliser une activité avec un log à 40, 50, 80 ou 120 contacts, que trois avec 30 contacts.

### Organisation générale du challenge :

Le challenge est ouvert à tous, et se décompose en deux catégories : les « chasseurs » et les « activeurs »

Tout opérateur Alfa Tango peut « activer » un château (ou plusieurs) sur le territoire métropolitain ou de l'outre-mer et ainsi s'associer à l'opération.

Il suffit pour cela de prendre contact avec Daniel 14AT171 et Leo 14AT061 qui gèrent les inscriptions et la validation des châteaux.

Les châteaux que vous envisagez d'activer, doivent figurer sur la liste DFCF. Cette liste est disponible sur demande auprès de 14AT171 et 14AT061.

Vous pouvez proposer jusqu'à trois références présentes dans la liste. Chaque opérateur peut donc réaliser 3 activations de châteaux. Pour pouvoir activer d'autres références, il devra avoir validé les trois premières références. Il est possible d'alterner les activations des 3 châteaux en cours).

Pour réaliser l'activation, il suffira d'avertir 14AT061 Leo, 14AT171 Daniel ou 14AT065 Vincent (en cas d'indisponibilité des deux managers) par un SMS ou un message sur WhatsApp « French COTA Challenge ». Nous demandons aux opérateurs de solliciter l'accord d'activation à l'avance (de préférence pas la veille pour le lendemain, en moyenne 3 / 4 jours avant), afin que le team puisse fournir les logs ad-hoc et communiquer sur l'activité afin de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit une réussite.

Des châteaux pourront être ajoutés en cours d'année. Un délai de 7 jours sera nécessaire pour l'accord sur les références demandées, puis la réalisation et l'envoi des logs aux activateurs. (En effet dans ce cas une information préalable du HQ à Asti étant obligatoire, et à la charge de 14AT065 Vincent)

Des « réactivations » sont possibles, afin de donner l'opportunité au plus grand nombre de contacter la référence choisie. Il est demandé aux activateurs, lorsqu'ils retournent activer une référence, de prévenir les managers, et de réaliser un maximum de QSOs en fonction, bien entendu des conditions de trafic. Le nombre de réactivations des châteaux étant limitée à six. Au-delà un accord particulier sera requis.

Le minimum de QSO à réaliser pour que le château soit considéré comme validé est de 30 contacts. Il s'agit bien là d'un minimum, et il est souhaitable, comme précisé plus haut, de faire profiter le maximum d'Oms de cette activité.

La feuille de log officielle est fournie par le Team FCOTAC, en cas de problème elle est disponible et téléchargeable sur l'ATFR.

–[www.alfatango-fr.org](http://www.alfatango-fr.org)

## Teneur du Log :

Il n'y a pas d'échange de numéro progressif.

Le principe du « In The Log » ou « Log » est utilisé. Pour être considéré comme valide le QSO devra mentionner, la date, l'heure GMT, la fréquence, mode et le RS.

Chaque château activé sera considéré comme validé pour votre indicatif personnel dans le cadre des diplômes et Awards.

Chaque activateur de château entrera son indicatif à la fin du log du ou des châteaux qu'il active pour sa participation personnelle au FCOTAC.

## Date du challenge 2023 :

Le challenge 2023 se déroule du 01/01/2023 au 31/12/2023.

## Restrictions :

Il ne peut y avoir d'activité Cota durant les contests nationaux et mondiaux du groupe ALFA TANGO (CQ11WW, WRM, etc...) ainsi que sur directives du HQ d'Asti.

## Distance :

Pour que l'activité soit considérée comme valide, la distance maximum entre le château et la station radio ne peut excéder 500 mètres (Cette distance est calculée à partir de la limite de la propriété du château, et non pas de l'édifice lui-même). Vous pouvez préparer votre activité et vérifier les endroits d'installation possibles, et même en mesurer la distance, sur le site « Géoportail »

Un château situé sur un récif, une île, doit être activé physiquement depuis ce lieu et non depuis la terre ferme (même si la distance est inférieure à 500m).

Si un opérateur se situe à moins de 500 mètres de plusieurs châteaux, un seul indicatif sera utilisé (sous la forme 14AT/CFxxxx) mais validera les châteaux situés dans le dit rayon de distance.

## Echange QSL :

Il n'y a pas d'échange de QSL !

Les logs des stations « activantes » suffisent pour que les opérateurs (« chasseurs ») concourent aux différentes récompenses.

## Stations activantes :

Les stations Mono-opérateur ou team sont autorisés.

Dans le cas d'un team, un « Capitaine » doit être désigné, il sera responsable du team pour l'ensemble des obligations.

## Obligation des stations activantes :

Chaque opérateur ou team devra apporter des preuves concernant **chaque journée** d'activation, position GPS (application photos géolocalisation GPS sur Google Play Store), vidéo, photos sur le groupe WhatsApp French COTA Challenge 2023 (1 envoyée au début de l'activation et 1 vidéo à la fin).



**exemples d'applications sur téléphone portable**

Ces preuves seront collectées par 14AT061 Leo qui constituera le dossier de ces documents pour la validation auprès du supercomité

Aucune page Facebook ou groupe quelconque de diffusion d'information non officiel n'est autorisé.

Il sera possible pour les activants de publier des photos sur leur page Facebook à l'exclusion des Points GPS et de copies ou d'extraits de logs sous peine de voir le château non validé par le supercomité. Une attention particulière doit également être prise concernant l'éventuelle publication de clichés du château. Beaucoup sont du domaine privé, et s'ils ne sont pas visibles de la route, en publiant des photos, sans autorisation préalable du propriétaire, vous engagez votre propre responsabilité.

## Validation de l'activité:

Vous devez envoyer le ou les logs à chaque fin d'activité à 14AT061 Leo (même si le COTA n'a été activé qu'une seule journée).

En cas de non envoi du log, l'opérateur ne sera plus autorisé à activer d'autre COTA tant que la situation ne sera pas régularisée.

## Obtention du e-diplôme annuel :

**Disponible en ligne** sur ATFR  
E-diplôme (gratuit).

## Awards :

Ils sont à demander auprès des Awards managers : 14AT171 Daniel et 14AT061 Leo

Une participation de 3€ est demandée pour l'Awards officiel (impression haute qualité par imprimeur), il sera envoyé par la poste ;

L'e-Awards est gratuit en ligne sur ATFR

4 Catégories d'Awards seront disponibles :

- Bronze (12 Cota) ;
- Argent (25 Cota) ;
- Or (50 Cota) ;
- Platine (80 Cota).

**Pour toute question contactez les managers du challenge :**

14AT061 Leo : [14at061@gmail.com](mailto:14at061@gmail.com)  
14AT171 Daniel : [f8gafdan@gmail.com](mailto:f8gafdan@gmail.com)

Division France : [atfrhq@gmail.com](mailto:atfrhq@gmail.com)

### Lexique :

**COTA : Castel On The Air**

**Diplôme : il est annuel et distinct des « Awards »**

**Awards : littéralement « récompenses », 4 niveaux en fonction du nombre de châteaux contactés.**

**Liste DFCF : liste des châteaux dans le programme du e-Diplôme des Forts et Châteaux de France**